

## TA VOIX COMPTE !

# Éducation de la petite enfance, enseignement préprimaire gratuit et enseignement secondaire gratuit



Bonjour de la part du Bureau des droits de l'homme des Nations unies !

Nous voulons t'entendre! En septembre 2025, des représentants de gouvernements, d'organisations dirigées par des enfants et travaillant sur les droits de l'enfant, d'autres organisations connexes et des enfants eux-mêmes se réuniront à Genève, en Suisse, pour discuter de **l'éducation de la petite enfance, de l'enseignement préprimaire gratuit et de l'enseignement secondaire gratuit**. Nous nous efforçons de faire en sorte que le point de vue des enfants sur ces sujets soit pris en compte dans les discussions. Il est important que les enfants, comme toi, puissent contribuer par leurs pensées et leurs idées. Nous voulons nous assurer que ta voix soit entendue parce qu'elle est très importante pour garantir le respect de tes droits !

## Comment mon opinion sera-t-elle utilisée et quelle sera la suite ?



✓ Reste à l'écoute !

Nous préparerons une compilation des opinions des enfants, qui sera [mise en ligne](#) en juillet-août 2025 et sera partagée avec les adultes travaillant à la protection des droits de l'enfant et participant à la réunion en septembre, comme les gouvernements, les organisations axées sur les droits de l'enfant et les organes des Nations unies.

✓ Une actualisation officielle de la réunion et une version résumée adaptée aux enfants seront publiées en juin-juillet 2026. Tu peux également consulter régulièrement [le site web](#) du Bureau des droits de l'homme des Nations unies pour voir les nouvelles.

✓



## Voici ce que nous aimerions savoir sur toi :

1

### Niveau d'éducation

Est-ce que tu fréquentes un établissement d'enseignement préprimaire (par exemple, un jardin d'enfants, une crèche, une école maternelle ou un établissement similaire) ?

Est-ce que tu fréquentes un établissement d'enseignement primaire ?

Est-ce que tu fréquentes un établissement d'enseignement secondaire ?

2

Qu'est-ce qui fait que les enfants ont des difficultés à fréquenter l'enseignement préprimaire et comment cela les affecte-t-il ?

4

Certains enfants ont-ils plus de difficultés à fréquenter l'enseignement préprimaire et secondaire public que d'autres ?

3

Qu'est-ce qui fait que les enfants ont des difficultés à fréquenter l'école secondaire et comment cela les affecte-t-il ?

5

Que devraient faire les gouvernements pour s'assurer que tous les enfants puissent suivre gratuitement l'enseignement préprimaire et secondaire public ?

## Que faut-il savoir avant de répondre à nos questions ?

### Que sont les droits de l'enfant ?

Les droits de l'enfant sont des promesses que les gouvernements ont faites aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans pour les aider à jouir d'une bonne vie dans tous les lieux où ils vivent et à rester à l'abri du danger. La **Convention relative aux droits de l'enfant** explique qui sont les enfants, quels sont leurs droits et quelles sont les responsabilités des gouvernements. Tous les droits sont liés, ils sont tous aussi importants les uns que les autres et ne peuvent être retirés aux enfants



### Qu'est-ce que le droit à l'éducation ?



L'un de ces droits est le droit à l'éducation. Tous les enfants et les jeunes ont droit à l'éducation, sans qu'importe qui ils soient : par exemple, leur race, leur sexe ou leur handicap, s'ils sont en détention ou s'ils sont réfugiés. L'éducation est importante pour le développement et la santé des enfants. Elle les aide à rester en sécurité et en bonne santé, et les prépare à trouver un bon emploi et à faire partie de la société. Cependant, selon l'UNESCO, 251 millions d'enfants et de jeunes dans le monde ne vont pas à l'école.

### Comment nous faire part de tes idées ?



- ✓ Envoie tes idées avant le **8 juin 2025** à l'adresse suivante : [ohchr-children@un.org](mailto:ohchr-children@un.org) (cc : [helen.griffiths@un.org](mailto:helen.griffiths@un.org)).
- ✓ Tu peux également soumettre des images si tu le souhaites.
- ✓ Veille à ce que ta réponse ne dépasse pas 5 pages !



### Des questions ?

Tu peux contacter Helen au Bureau des droits de l'homme des Nations unies :  
[helen.griffiths@un.org](mailto:helen.griffiths@un.org) /  
[ohchr-children@un.org](mailto:ohchr-children@un.org)



### Sécurité

Nous ne partagerons avec personne les informations que tu nous envoies, ni tes coordonnées personnelles ou de contact.

Veille ne pas mentionner ton nom de famille dans tes communications ; ton prénom est tout ce dont nous avons besoin. Cela nous aide à protéger ton droit à la vie privée.